



# SYNDICAT GENERAL

## Des Travailleurs Portuaires

### Du Port du Havre

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le 18 Juin 2018

Camarades,

Force est de constater que le gouvernement actuel joue la montre dans le cadre de sa volonté à transformer radicalement le modèle économique de nos places portuaires, préférant en finir une bonne fois pour toute avec le dossier « cheminots » avant de s'attaquer à nos établissements publics.

En effet, il y a d'un côté le discours dit « rassurant » nous promettant le respect du dialogue avant toutes modifications et de l'autre l'envoi d'un courrier de la Ministre des Transports à la Préfète des Pays de Loire lui demandant une étude rapide (juillet) sur une transformation radicale du modèle économique portuaire, sur la gouvernance tout en évaluant les impacts sociaux et étant prête à utiliser la Loi LOM (promulgation en octobre/novembre) pour d'éventuelles dispositions législatives.

Ce courrier inquiétant au regard de la politique menée par le gouvernement, des différents rapports et expressions du Premier Ministre, de la création d'une Team Maritime d'une Députée en Marche, laisse présager une éventuelle tentative de privatisation des ports, de plans sociaux, de remise en cause de l'ensemble de nos acquis et emplois.

Par conséquent, la Fédération a ré interpellé fortement la Ministre des Transports lui demandant des garanties **par écrit**, dans les plus brefs délais sur les points suivants :

- Aucune privatisation de nos ports.
- Aucune régionalisation/fusion.
- Aucun plan social, licenciement, réduction d'effectifs.
- Engagement d'un débat large et durable sur le développement de nos ports : par conséquent, aucune évolution législative dans le cadre de la Loi LOM.

Dans ce cadre, les instances fédérales ont pris la décision d'annoncer un arrêt de travail de 24 heures le 22 juin 2018, si nous n'obtenons pas ces garanties par écrit.

Camarades, nous reviendrons vers vous dans la semaine pour vous donner les modalités d'action de vendredi ou pour vous informer de la suspension de nos actions si la fédération a dans ses mains un courrier de la ministre correspondant à nos attentes.

Que chacun se prépare à l'action si le ministère continu de faire la sourde oreille !

**Unis et déterminés au sein de votre syndicat CGT et à l'appel de la Fédération**

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage